

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2021

Le conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire le 23 juin 2021 sous la présidence de Jean-Yves FOREST, maire.

Présents : Jean-Yves FOREST, Eric CLAVEL, Chantal PELLETIER, Christine BLOND, Christophe BRESSON, Sylvie BOUSSARD, Didier RICHE, Nathalie FOREST, Elisabeth ABART, Christelle ROY JAMOT, Christophe RABANY , Elodie CAPRON

Excusés : Olivier CROUZET (pouvoir à Christine BLOND)

Jean Marc FONVERNE (pouvoir à E CAPRON)

L BONNIAUD (pouvoir à E CLAVEL)

Secrétaire de séance : Nathalie FOREST

Ouverture de la séance à 18 heures

Mr le maire demande s'il y a des objections au PV de la réunion du 16 Avril 2021. Pas d'objections.
Le PV est adopté à l'unanimité

• TELEPHONIE MOBILE

Monsieur le Maire explique que la commune a été retenue pour l'installation d'une antenne relai GSM. Après quelques échanges le lieu retenu est à l'arrière du bâtiment communal route de Cossaye parcelle 1085

Opérateur leader est Bouygues

Location proposée : 1200 € à l'année sur 12 ans renouvelable par tacite reconduction. Cette antenne sera opérationnelle dans le 1^{er} trimestre 2022. Un bail sera signé avec la société Phoenix France Infrastructures.

Pas d'objections particulières des riverains qui ont été avisé.

Une délibération adoptée à 15 voix POUR

• TARIFS SORTIES CENTRE DE LOISIRS ET REGIE D'AVANCE

Mr le Maire fait lecture des nouveaux tarifs pour le centre de loisirs :

- ACCUEIL PERISCOLAIRE, MERCREDIS ET VACANCES : adopté à 14 voix POUR et 1 abstention
- SUPPLEMENTS SORTIES CENTRE DE LOISIRS : adopté à 15 voix POUR
- REGIE D'AVANCES : Mr le maire indique que le règlement de la régie d'avance doit être modifié (jusqu'à maintenant il y avait la possibilité d'avoir de la liquidité)

Celui concerne les sorties du centre de loisirs (mini camp – ados) obligés d'avoir de la liquidité pour payer les petites courses.

Il est nécessaire de posséder une carte bancaire après avoir ouvert un compte à la banque de France.

Délibération adoptée à 15 voix POUR

• REGLEMENT EN CONVENTION MISE A DISPOSITION NOUVELLE SALLE DES FETES

Le passage de la commission de sécurité est prévu le 29 Juin 2021. L'accueil du public pourra se faire à partir du 1^{er} juillet 2021

Mr le Maire demande au responsable de la commission « bâtiments » de présenter :

- le contrat de mise à disposition de la nouvelle salle des abattoirs
- Le règlement intérieur
- Document « état des Lieux »

E CLAVEL en fait lecture.

L'état des lieux sera pris en charge par un agent de la commune qui sera accompagnée dans un 1^{er} temps par un élu.

Délibération adoptée à l'unanimité : 15 POUR

Christophe BRESSON demande s'il est prévu un cendrier extérieur : NON

E CLAVEL en prend note.

• QUESTIONS DIVERSES

Mr le maire informe que suite aux dernières remarques d'une conseillère municipale, concernant la communication, il a été décidé que le responsable de la commission doit un faire un compte rendu après chaque réunion.

Celui-ci sera transmis en mairie pour une mise en forme avant de transférer à tous les conseillers municipaux.

Les convocations aux différentes commissions seront aussi prises en charge par la mairie.

Nom de baptême de la petite salle des abattoirs : une boîte sera mise à disposition à la mairie. Chaque conseiller devra donner une idée pour Septembre.

Les propositions seront données lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Chantal PELLETIER informe que la bibliothèque va rouvrir à partir du 1^{er} juillet, tous les jeudis de 16h à 18H

Mise en place du règlement pour les maisons fleuries.

Mise en place du concours photos ayant pour thème « Lucenay territoire d'eau ». Règlement en cours.

D RICHE demande s'il était possible de réouvrir les toilettes de la place de la Chaume pour camping-car notamment. Une signalétique sera mise en place indiquant celles de la salle polyvalente.

Nathalie FOREST présente les travaux de la commission communication concernant le bulletin communal d'informations détaillant les différentes rubriques qui seront incluses

L'objectif est de mettre tous les articles sur ce qui s'est passé au 1^{er} semestre entre autre.

Elle informe qu'un lien sera adressé à chaque conseiller pour consulter ce bulletin.

Christelle JAMOT : Date de la programmation de la borne de rechargement pour les voitures électriques : 12 juillet 2021

Sylvie BOUSSARD : présente toutes les fiches action mises en place par le CCAS

C BRESSON : demande comme il n'y a pas eu de feu d'artifice l'année dernière s'il ne serait pas possible d'agrémenter le feu d'artifice de cette année pour qu'il soit plus important.

Mr le maire lui indique qu'il va réfléchir à la question.

Ou en est la fibre ? : Mr le maire lui indique que le projet avance. Des câbles souterrains ont été passés dans le bourg, la campagne se fera en aérien. Proposition des opérateurs et branchement 1^{er} semestre 2022.

C BLOND détaille les travaux effectués dans le cadre du conseil municipal jeunes (élections maire-adjoint – projets - création association)

Elle présente les différentes réflexions menées pour la journée du 14 Aout 2021 dite 'fête des associations ».

La séance est levée à 20h15

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Jean-Yves FOREST

Nathalie FOREST